

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 37 (1903)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1903

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

DESCRIPTION DE LA CHASSE AUX MÉSANGES DANS LE JURA BERNOIS avant la promulgation de la loi sur la chasse.

(SUITE ET FIN)

Cette chasse, commencée dès l'aurore, prend fin vers 11 heures du matin. C'est en vain qu'on la prolongerait le restant de la journée; les mésanges ne répondent plus. S'en conclut que leurs passages n'ont lieu que dans la matinée, de l'est à l'ouest et de bas en haut, ayant toujours remarqué que les maisonnettes placées sur les plus hauts sommets étaient les plus fructueuses. Celle était celle de la Claire, et la seule, à ma connaissance, dans le district de Delémont, où l'on ait capturé, dans une seule matinée, 30 douzaines de Grandes Charbonnières.

Je ferai observer que, dans ce cas, cette prise a été faite par deux chasseurs et avec 2 clubs placés l'un sur le devant, et l'autre sur l'un des côtés de la maisonnette.

Tous les jours de chasse étaient loin de produire un si beau résultat, et souvent on devait se contenter de 2, 5, 10, 15 douzaines et plus. L'apogée du passage a lieu depuis les derniers jours du mois de septembre jusqu'au milieu d'Octobre. Quand le temps le permet, elle peut se prolonger jusqu'au 1^{er} Novembre. Ses jours les plus favorables sont ceux de brouillard dans le bas avec ciel serein, et les veilles de changement de temps. Les chasseurs disaient alors que les mésanges se jetaient bien, en d'autres termes, que le passage se faisait bien.

Voici la liste des espèces qu'on capturait plus ou moins souvent:

- | | |
|--|--|
| 1. Mésange Grande Charbonnière (Parus major). | 12. Pouillot sylvicole... (Phyllopneuste sylvicola). |
| 2. " nonnette (... palustris). | 13. Eroglodyte d'Europe (Troglodites europæus). |
| 3. " noire (vulg.: Petite Charb.) (... ater). | 14. Bouvreuil vulgaire... (Pyrrhula vulgaris). |
| 4. " bleue (... coeruleus). | 15. Sittelle Forche-pot... (Sitta europæa). |
| 5. " huppée (... cristatus). | 16. Pic vert... (Picus viridis). |
| 6. " à longue queue (... caudatus). | 17. " cendré (... canus). |
| 7. Roitelet huppé... (Regulus cristatus). | 18. " Épeiche (... major). |
| 8. " moustache (... ignicapillus). | 19. " mar... (... medius). |
| 9. Rubiette rouge-gorge... (Erythacus rubicula). | 20. Pie-Grièche grise... (Lanius excubitor). |
| 10. Pouillot fitis... (Phyllopneuste trochilus). | 21. Serai ordinaire... (Garrulus glandarius). |
| 11. " vélocé (... rufa). | 22. Epervier ordinaire... (Astur nisus). |
| | 23. Chouette chevêchette... (Surnia passerina). |

Les espèces telles que Fics, Geais, etc., qui ont les doigts allongés, ferment généralement le claupe en s'y posant. Il suffit, le plus souvent, pour leur faire prendre une position convenable, de frapper légèrement avec un doigt le manche du claupe, et, aussitôt l'oiseau pincé, de retourner le claupe, afin de paralyser les mouvements de l'oiseau, puis tirer vivement à soi.

Je n'ai capturé qu'une fois un mâle d'Epervier (vulg. Eiercelet (*Astur risus*)). Il était en train d'égorger une mutte et j'ai réussi à le saisir par une patte, en passant rapidement la main à travers les rameaux de la maisonnette.

La Chêrêchette (*Strix passerina*), très rare dans le Jura bernois, a été prise dans le district de Porrentruy. Elle était sans doute de passage et se trouvait en compagnie de deux ou trois individus de son espèce aperçus par le chasseur. Elle est indiquée dans le catalogue des oiseaux de la Suisse, dont je suis collaborateur, sur la carte qui la concerne. Cet exemplaire étant le seul que j'aie eu l'occasion de me procurer, je l'ai naturalisé avec grande satisfaction, et placé dans ma collection ornithologique.

Parmi les 6 espèces de mésanges mentionnées plus haut (les seules qui se trouvent dans le Jura bernois) et dont cette chasse était le principal but, on ne capturait généralement que les Grandes Charbonnières, à moins de parfaire une douzaine (chiffre consacré); les autres, vu leur peu de volume, étaient considérées comme espèces négligeables!

En estimant à deux douzaines seulement les mésanges détruites journellement par chacun des dix chasseurs les plus en vue, dans les deux districts de Delémont et de Porrentruy, cela fait 20 douzaines. La durée de cette chasse étant de 60 jours, dont je défalque 20 jours de mauvais temps, il reste 40 jours, donc $40 \times 20 = 800$ douzaines, soit 9600 victimes annuellement pour ces deux districts.

On ne pourra pas m'accuser d'exagération en fixant cette moyenne, vu que j'ai relaté plus haut la prise de 30 douzaines dans une seule matinée.

Ses prôneurs d'oiseaux insectivores jetteront, je m'y attends, les hauts cris à la lecture de ce massacre. Eh bien! je leur dirai que malgré cette destruction annuelle, les mésanges étaient infiniment plus nombreuses alors qu'aujourd'hui. Il est facile de s'en convaincre en parcourant nos forêts au printemps. — La cause de ce dépeuplement provient uniquement de l'abatage complet des arbres, plus que centenaires, de toutes essences, qui existaient alors dans le pays, et dont les nombreuses cavités servaient non seulement de refuges aux mésanges pour se reproduire, mais à beaucoup d'autres espèces plus insectivores qu'elles, et qu'on cherche presque en vain aujourd'hui, tellement elles sont devenues rares.

Il en conclut, par conséquent, que si l'État veut avoir des oiseaux insectivores auxquels il attache tant d'importance, il doit, avant tout, leur fournir les moyens de se reproduire, en faisant placer, dans les lieux qu'ils affectionnent, des nids artificiels, adaptés à chaque espèce dont il désire la reproduction. Sans cela, tous les congrès ornithologiques et les lois les plus draconiennes n'aboutiront à rien.

Qu'ont obtenu jusqu'à présent tous ces congrès, que je comparerais volontiers au fameux Congrès de La Haye? Toutes les espèces que la loi suisse protège nous sont expédiées de France, d'Allemagne et d'Italie en toute sécurité, et au détriment des chasseurs du pays, assez confiants pour accepter une telle loi.

Quant à l'engouement que la plupart des ornithologistes manifestent pour les oiseaux insectivores, soi-disant utiles à l'agriculture, ces savants négligent toujours d'énumérer les insectes

utiles détruits pourtant par leurs protégés. Il suffit, à leur point de vue, qu'une espèce soit reconnue insectivore, pour qu'aussitôt elle soit déclarée d'utilité publique!

Et la Bécasse, pour ne citer qu'un exemple, demanderai-je à nos législateurs, n'est-elle pas exclusivement insectivore? Pour quel motif, alors, la loi en tolère-t-elle le tir? Poser la question, c'est la résoudre.

Je termine en disant que mon opinion, au sujet de l'utilité des oiseaux insectivores, est assez connue pour me dispenser d'insister davantage.

Genève, Octobre 1903.

L.^s Ceppi, pharmacien.

UNE MALADIE PARASITAIRE DES PALÉES ET DES BONDELLES

Comme les animaux supérieurs et l'homme, les poissons sont atteints de nombreuses maladies qui, il est vrai, sont encore pour la plupart mal connues. Ce sont surtout les maladies épidémiques causées par les bactéries et autres organismes inférieurs, qui ont particulièrement attiré l'attention par leurs effets destructifs.

Je veux, avant d'aborder le sujet, dire quelques mots sur les maladies des poissons les mieux connues.

Dans les grandes épidémies de 1877 à 1882, on a constaté qu'en trois ou quatre jours, les saumons de plusieurs fleuves de l'Angleterre et de l'Écosse se couvraient entièrement de Saprologniées et succombaient. Ces champignons sont la cause la plus fréquente des maladies de la peau des poissons. Mais ce parasite végétal ne peut se fixer que quand la peau est endommagée et présente des blessures. C'est ainsi que nous voyons fréquemment les poissons se blesser dans les aquariums ou pendant le transport, et comme les spores de ce champignon se trouvent partout, elles se fixent sur la plaie et commencent à croître en envahissant souvent le corps d'une manière très rapide. Sur un poisson dont la peau est intacte, ces champignons ne peuvent se fixer, sans cela, étant donné la fréquence des spores, il ne resterait plus un poisson dans nos lacs et rivières.

Dans le cas cité plus haut, l'apparition des champignons est donc une maladie secondaire et les saumons ont dû être atteints d'une maladie bactérienne de la peau, qui a passé inaperçue, et qui a préparé la peau à l'attaque des Saprologniées.

Les bactéries sont la cause des épidémies les plus importantes et les plus dangereuses. Nous en connaissons environ 10 espèces.

Dans le règne animal, nous ne trouvons parmi les 300 espèces de parasites habitant les différents organes de nos poissons, que quelques espèces qui causent des maladies épidémiques; ce sont des Infusoires, des Flagellés et les Sporozoaires: tous des êtres unicellulaires et microscopiques!

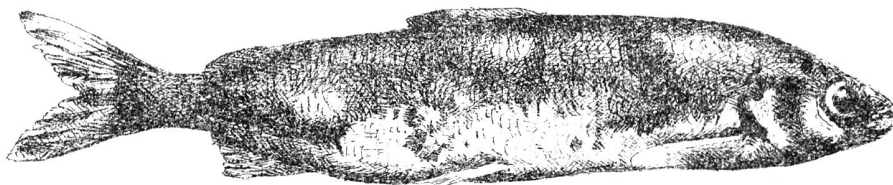


Fig. 1. - Bonnelle (*Coregonus excrucians*) avec trois kystes de *Henneguya* *Eschschkei*, deux sur le côté dorsal de la région du tronc, un dans la région caudale, au-dessus de la nageoire anale.

Comme Infusoire bien connu, nous avons le Ichthyophthirius, destructeur des poissons, comme on l'appelle en français. Il se rencontre dans la peau des truites, truites arc-en-ciel, et surtout chez les carpes et tanches, se présentant souvent en si grand nombre que les poissons périssent par milliers. Les parasites se présentent sur la peau du poisson, où ils forment de petits boutons blancs de $\frac{1}{2}$ à 1 mm. de diamètre. Si on ouvre un de ces tubercules, on y trouve un ou deux petits infusoires d'une taille de $\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{2}$ mm. Ces petits boutons tombent à un certain moment et alors la peau est criblée de trous comme un tamis et le poisson succombe rapidement.

(A suivre.)

Dr O. Fuhrmann, prof.

OISEAUX CONFIANTS

Ses journaux nous ont parlé d'une courée de moineaux éclosée heureusement le 16 Mai dernier dans la caisse à munition du canon qui, deux fois par jour, annonce l'heure à l'arsenal de Woolwich. Et voici une histoire analogue que rapporte le Journal de Genève :

Une paire de ces élégants petits oiseaux que vulgairement on appelle Queues-rouges, a choisi pour bâtir son nid un coin de la boîte en fonte dans laquelle joue le levier d'une aiguille, sur une voie d'une des gares de la Suisse occidentale. Cette aiguille est manœuvrée plusieurs fois par jour et chaque fois le levier vient affleurer les bords du nid, secouant le tout d'importance ! Et cependant la mère a tranquillement pondu 5 œufs, d'où sont éclos 5 petits que nous avons vus attendant la pâture.

Au reste, ce n'est pas la première fois que les oiseaux, par leurs bâtisses, ont eu maille à partir, sinon avec le cadastre, du moins avec quelque importante administration de notre pays, témoin ces moineaux qui sont entrés un jour en lutte avec l'administration des postes fédérales. Voici le fait :

Un couple de moineaux eut la hardiesse (ce n'est pas ce qui leur manque !) de s'installer commodément au fond de la boîte aux lettres d'un petit village du canton de Berne, sur la frontière de Suisse, à Melchnau. Grand émoi au bureau des postes ! Le nid est détruit, les moineaux ignominieusement chassés ! Quelques jours plus tard, nouvelle découverte, cette fois-ci tout à fait inquiétante : on s'aperçoit que le service de la poste laisse singulièrement à désirer ! Il y a d'étranges perturbations dans la distribution des lettres ! Il y a des méprises, des oublis ! Le service de factage se fait évidemment d'une manière tout à fait irrégulière, les lettres se trouvent éparpillées par une main inconnue dans toutes les rues du village ! On remonte à la source : c'étaient nos moineaux qui avaient bien voulu se charger gratis du factage de la commune, mais qui portaient rarement les missives à leur destination. Ils avaient reconstruit un nouveau nid dans la dite boîte et, se trouvant incommodés par la pluie des lettres qui leur tombaient sur le bec pendant la journée, ils s'en débarrassaient en les portant ici et là, au grand détriment de la régularité et de l'exactitude dans la correspondance ; les affaires n'allaient plus, la grève allait éclater, les fiancés allaient rompre, on ne sait pas ce qui serait arrivé quand, heureusement, les auteurs du mal furent découverts et de nouveau châtiés comme ils le méritaient. Huit jours plus tard, le nid était reconstruit dans la même boîte pour la troisième fois et la ponte marchait à merveille ; ce voyant, le buraliste, à bout de ressources, se déclare battu et, abandonnant la partie, laisse les imperturbables voleurs de la Confédération continuer tranquillement leur ménage dans cette boîte élue, d'où rien ne put les arracher. Elle est devenue ainsi de fait leur propriété légitime.

Extrait d'une Conférence donnée
par M^r le pasteur S. Robert.